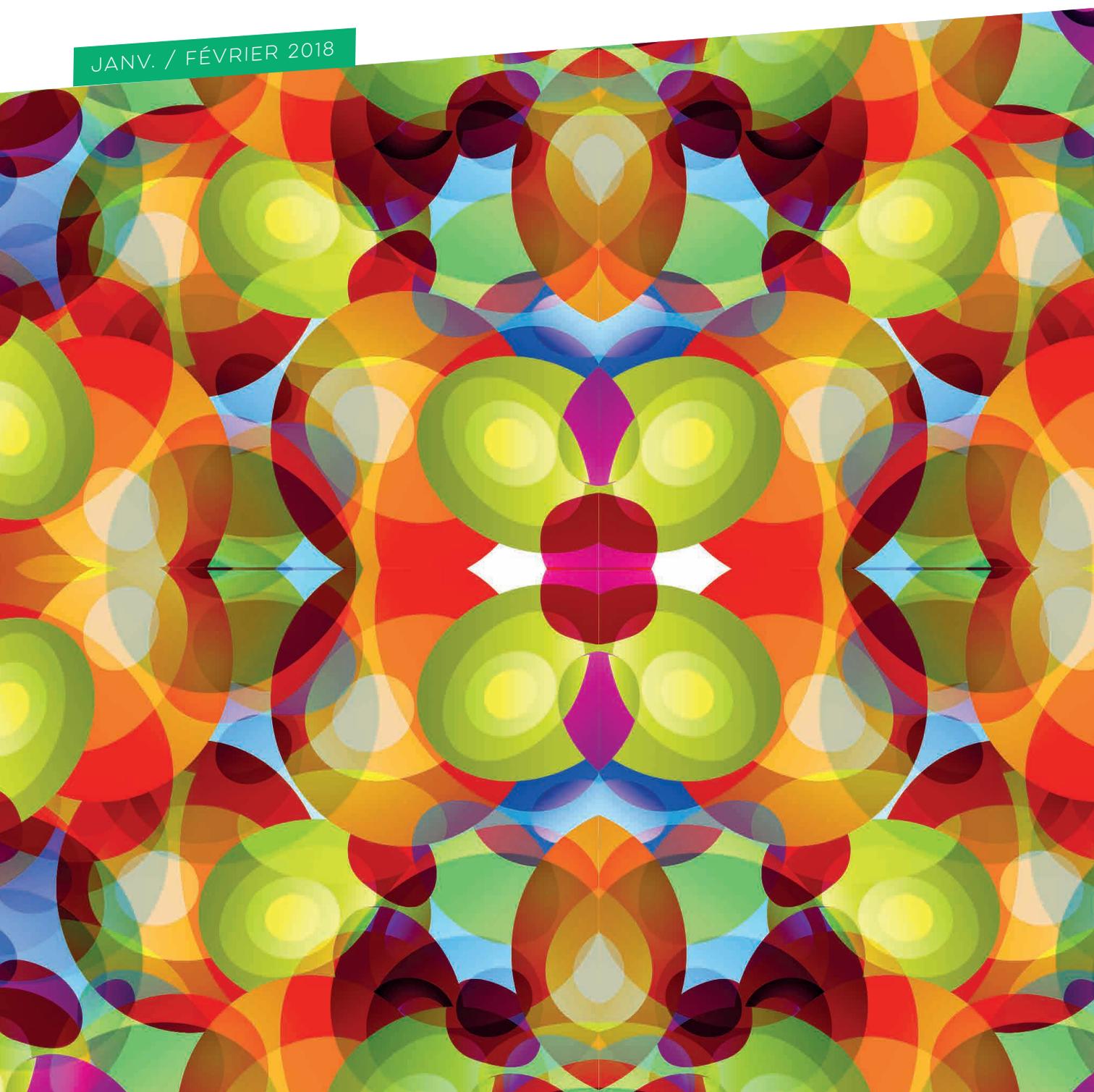


# PLÉLAN Mag

48

Magazine municipal d'information de Plélan-le-Grand

JANV. / FÉVRIER 2018



## Actu

Au plus près des habitants

P.6

## Dossier

Et si nous revivions 2017!

P.14

## Portrait

Des forgerons dans le village

P.18

# MERCI DE NOUS L'AVOIR POSÉE !

La boîte à lettres citoyenne, installée place de la mairie, reçoit nombre de vos remarques, questions et autres bonnes idées. Ce mois-ci, nous avons sélectionné 3 questions... Voici nos réponses.



Ce serait bien que le parc à droite de l'école Pierre Pourprée soit agrandi parce qu'il y a trop de monde. Aussi qu'on puisse réserver la piscine pour un anniversaire.

*Alizé – 10 ans*

**Bonne idée !** Effectivement un jeu ou deux pourraient être rajoutés au parc du Jardin de l'Osier. Cette proposition va être étudiée en Comité Consultatif Espaces Verts. Pour l'organisation d'un anniversaire à la piscine, c'est un peu plus compliqué car c'est un équipement public et non privé. La piscine serait alors réservée à quelques utilisateurs privilégiés et ça c'est pas très cool !

Un planning d'entretien des accès à la passerelle reliant Couëdouan à la rue de l'Hermine a-t-il été établi ?

*Martine*

L'entretien de la parcelle est de la responsabilité de la Diro (Direction interdépartementale des routes de l'Ouest). La limite entre les responsabilités de la commune de Plélan et celles de la Diro se situe en pied de rampe sur le côté nord et quasiment au-début de l'accès piéton côté sud. La baisse des effectifs côté Diro limite leurs interventions et un seul passage est programmé par an. La commune intervient ponctuellement lorsque la situation devient trop critique mais cela ne fait pas en théorie partie de ses attributions. Nous veillerons toutefois à ce que cet accès reste praticable.

Trop de crottes de chien au niveau des pelouses du cinéma l'Hermine et l'accès aux terrains de tennis fait vraiment dépotoir !

C'est un problème que nous rencontrons sur d'autres secteurs. Des marquages de sensibilisation ont été réalisés en centre-ville à plusieurs reprises, une signalétique du même ordre pourra être installée au niveau des espaces de pelouse. Concernant l'accès au terrain de tennis, il s'effectue plutôt depuis la rue de la Fée Viviane. L'ancien camping est utilisé par les services d'espaces verts comme zone de stockage temporaire de déchets verts pour limiter les nombreux aller/retour vers la déchèterie. Cet espace sera nettoyé et vidé courant 2018.

## ÉDITO

Murielle Douté-Bouton  
Maire de Plélan-le-Grand



Pour ce dernier numéro de l'année, nous avons souhaité mettre en évidence l'impact des décisions récentes du gouvernement sur la politique communale : comment ces décisions se traduisent-elles pour notre commune, comment les élus et les agents se saisissent-ils de ces problématiques ?

L'une des réponses est la réorganisation partielle des services municipaux, avec la création d'un service population et la réorientation de certaines missions. L'objectif est d'assurer les missions de service au public plus sereinement en mairie, tout en facilitant l'implication des agents sur les projets de la commune.

L'accessibilité a été une priorité en 2017 : Monsieur Renaudineau a eu la gentillesse de se prêter au jeu pour mettre en évidence certains de ces aménagements, dédiés aux personnes à mobilité réduite. Que leur situation soit définitive ou temporaire, l'accessibilité et la sécurité des cheminements est une priorité, notamment pour l'accès au marché.

Quant au retour en images sur les événements marquants de l'année écoulée, il montre le dynamisme des habitants, au travers de leur engagement associatif, qu'il soit sportif, culturel ou social.

Je remercie chaleureusement les élu-e-s pour leur investissement soutenu tout au long de l'année : leur présence, leur motivation et leur engagement donne un vrai sens à l'expression « équipe municipale ». Je remercie également les agents de la collectivité qui nous accompagnent avec professionnalisme et un sens aigu du service public.

Je vous invite à nous retrouver le samedi 13 janvier à 11h à la salle des fêtes pour les vœux : nous aurons ainsi l'occasion de vous présenter les perspectives pour 2018, avant de partager un moment théâtral et un verre de l'amitié.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes vœux pour 2018.

### SOMMAIRE

En direct  
Actualité  
Dossier

C'est voté  
Envoie l'assos  
C'est lu

Portrait  
Pratique  
Expression de la minorité



VICE-PRÉSIDENT

En septembre dernier, Cédric Blairon, adjoint à la communication, au tourisme et au développement numérique est devenu vice-président de la Fédération Villages Etapes. "C'est une façon d'être au cœur des décisions de la Fédération et d'apporter le point de vue et l'expérience de la commune dans les nécessaires arbitrages qui participent au développement du label".

## GÉRER SON BOIS

Si vous êtes propriétaire d'une parcelle de bois ou de forêt (quelle que soit la surface), le Centre Régional de la Propriété Forestière organise une opération de regroupement volontaire. Il s'agit d'aider les propriétaires à gérer leur bois et leur forêt pour améliorer leur patrimoine et commercialiser le bois. Une réunion d'information aura lieu à Pipriac le **23 janvier à 19h** (bâtiment rouge en face du Super U). Rens. Jean-Marc Carreau au 06 18 44 72 01.

## COMITÉ DES FÊTES

Il est encore temps de rejoindre le comité des fêtes qui se réunit une fois par mois pour évoquer son fonctionnement et ses projets. Vous êtes intéressé(e) ? Contacter directement la mairie au 02 99 06 81 41.

## PLÉLAN FAIT FINANCER SES ÉTUDES

Plélan-le-Grand est lauréate d'un appel à candidature lancé par la Région Bretagne. A la clé, une aide pour financer le développement de la ville.

Plélan fait partie des 14 communes d'Ille-et-Vilaine qui bénéficieront d'un accompagnement dans leurs différents projets d'aménagements. Concrètement, c'est une enveloppe de 38 000 € qui permettra à la commune de financer l'expertise de cabinets d'étude pour que la ville de Plélan devienne encore plus attractive et puisse s'adapter à l'évolution de nos modes de vie.

"Ce financement va nous permettre de bénéficier d'un accompagnement spécifique, notamment sur notre volonté de créer de nouveaux logements ou de nouveaux équipements pour accompagner la vie sociale et associative, de maintenir le dynamisme du centre bourg ou encore de développer les chemins piétons et vélos", explique Madame le Maire. L'avis des plélanais sera aussi pris en compte puisqu'un volet concertation et médiation figure parmi les différentes études programmées.



## PLUi : LES DATES À RETENIR



\* Vous êtes intéressé (e) pour participer aux ateliers ? Manifestez vous auprès de la Communauté de Communes de Brocéliande au 02 99 06 84 45

La Communauté de Communes de Brocéliande a lancé son PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal). A terme ce PLUi se substituera au PLU de la commune. Ce dernier peut quand même continuer d'évoluer "à la marge" pour répondre aux besoins éventuels de la commune. En phase de diagnostic chaque habitant peut participer aux réflexions lors d'ateliers thématiques, dont voici la liste\* :

- Démographie - Habitat** : Jeudi 18 janvier 2018 de 14h à 17h à Treffendel
- Agriculture (1)** : Mardi 23 janvier de 14h à 17h à Paimpont
- Agriculture (2)** : Jeudi 25 janvier de 14h à 17h à Bréal-sous-Montfort
- Mobilité - Energie - Climat** : Mardi 30 janvier de 14h à 17h à Paimpont
- Economie - Tourisme - Numérique** : Mardi 20 février de 14h à 17h à Saint-Thurial
- Patrimoine - Formes urbaines - Paysages** : Mardi 20 mars de 14h à 17h à Paimpont



## EN QUÊTE D'UN PETIT LOGEMENT ?

Vous habitez en campagne et souhaitez revenir dans le bourg ? Vous habitez chez vos parents et souhaitez sauter le pas vers l'autonomie ? La commune souhaite évaluer les besoins de petits logements dans le centre ville qui pourraient répondre aux besoins de personnes âgées, de familles monoparentales, de jeunes ménages ou jeunes adultes, de personnes seules.

Cette enquête doit nous permettre d'appuyer une réflexion avec des opérateurs immobiliers afin d'évaluer le nombre de logements nécessaires et de programmer leur réalisation. Vous pouvez vous procurer l'enquête à l'accueil de la mairie ou sur le site internet de la commune et la déposer directement en mairie ou dans la boîte à lettres citoyenne avant le 31 janvier 2018.

## UNE AIDE POUR ÊTRE MIEUX LOGÉ

Remettre à neuf son logement, améliorer la consommation énergétique ou maintenir à domicile les personnes en perte d'autonomie représentent un coût financier qui peut s'avérer lourd. Depuis 2016, l'OPAH "Mieux vivre chez soi" de la Communauté de Communes de Brocéliande permet à certains propriétaires de faire face aux difficultés rencontrées lors de travaux de rénovation du logement. L'opération propose un accompagnement gratuit visant à aider les propriétaires dans leur démarche (expertise du logement avec préconisations de travaux, recherche de financements,

montage du dossier et suivi du projet de travaux) grâce à l'intervention du CDHAT, prestataire retenu par la Communauté de Communes pour assurer cette mission. La CCB aide financièrement les propriétaires dans la réalisation de leurs travaux, selon des critères d'éligibilité. Après 1 an d'opération, 40 logements en ont déjà bénéficié !

Contact : Stéphane QUERNEC  
02 99 28 46 50 / bretagne@cdhat.fr  
Permanence : le 2ème et 4ème mercredi du mois  
De 9h30 à 12h30 Communauté de Communes de Brocéliande

## BRÈVES

## VŒUX DU MAIRE

A noter sur vos agendas, les vœux du maire auront lieu le samedi 13 janvier 2018 à 11h, salle des fêtes.

## RDV AVEC LA LUNE

Vous avez jusqu'au 6 janvier pour profiter du spectacle contes & lumières projeté sur l'abbaye de Paimpont.

73 166

C'est le nombre de repas servis aux enfants du restaurant scolaire en 2017. Soit plus de 1 000 repas supplémentaires par rapport à l'année précédente.

## AU PLUS PRÈS DES HABITANTS

De plus en plus sollicités, les services de la mairie ont créé en octobre dernier un service "Population" et recruté deux nouveaux agents d'accueil.



Aline Delvoye, Maryline Leborgne, Laurence Peslier, Corinne Sergent et Richard Dassule.

Près de 1 056 cartes d'identité et de passeports auront été délivrés à Plélan en 2017, soit une augmentation de 55% par rapport à l'année dernière. Il faut savoir que Plélan fait partie du cercle réduit des 25 mairies d'Ille-et-Vilaine qui sont équipées pour délivrer des pièces d'identité. Résultat : deux tiers des demandes concernent des usagers non Plélanais, ce qui représente néanmoins une charge de travail importante pour l'accueil de la mairie. A cela, s'ajoutent l'augmentation du nombre d'habitants et les nouvelles missions déléguées par l'Etat comme la signature des Pacs qui viendront encore s'ajouter à l'agenda des agents d'accueil.

Pour Madame le Maire, il fallait faire évoluer l'organisation de la mairie : *"Contrairement à d'autres communes, Plélan a toujours accueilli favorablement les réformes, mais cela ne doit pas se faire au détriment de la qualité de l'accueil et des services publics. De plus, l'équipe municipale met en place*

*des projets d'envergure, et nous avons constaté que si l'organisation des services telle qu'elle était permettait la gestion des affaires courantes, elle avait aussi atteint ses limites dans une dynamique de projets."*

Assistée par le Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, la commune a donc mis en place un nouvel organigramme et recruté un nouvel agent titulaire d'accueil, Laurence Peslier. Elle est secondée par un nouvel agent en emploi aidé, Aline Delvoye. Toutes deux font partie du nouveau pôle Population, sous la responsabilité de Maryline Leborgne qui regroupe l'accueil, l'urbanisme, l'Etat Civil, le funéraire et l'action sociale. Laurence Pihuit, autrefois à l'accueil de la Mairie, a désormais en charge les ressources humaines et le secrétariat des élus, tandis que Richard Dassule, responsable général des services, se voit allégé de certaines tâches opérationnelles pour se consacrer plus largement au management et à la

gestion des projets.

A noter également que suite aux propositions du Centre de Gestion, Laurent Le Mintier, chef d'équipe espaces verts, devient responsable du Centre Technique municipal et Guillaume Le Troquer, directeur des services techniques.

### L'accueil de la mairie en chiffres

4 agents (dont 2 temps pleins)  
1056 cartes d'identité et passeports réalisés en 2017  
257 dossiers d'urbanisme instruits

## LES «CADEAUX» DE L'ETAT !

Au fil de ses réformes, L'Etat fait des économies et se décharge, d'une partie de ses compétences sur les communes. Tour d'horizon des "cadeaux" de l'Etat qui impactent fortement les services communaux.

### TAP

La réforme des rythmes scolaires, décidée par l'Etat, s'est appliquée aux écoles à partir de la rentrée scolaire 2014. Le nouveau gouvernement introduit de la souplesse en juin 2017. Pour ne pas trop perturber l'organisation des familles, la commune décide de maintenir les TAP, uniquement le mercredi matin. Aujourd'hui, 200 enfants participent à ces TAP toutes écoles confondues, mais le maintien des aides de l'Etat est encore incertain.

### Cartes d'identité et passeports

Les communes sont en charge de la délivrance des cartes d'identité depuis 2016 et des passeports depuis 2014. L'Etat a proposé des stations biométriques aux communes volontaires en tenant compte des bassins de vie et dans l'objectif d'assurer un maillage territorial du département.

Pour Plélan, il s'agissait surtout d'assurer un service supplémentaire à ses usagers et de leur éviter des kilomètres inutiles. Au final, la commune a accueilli près de 700 usagers d'autres communes ! La ville de Mordelles, submergée par les demandes, a choisi de rendre sa station biométrique à l'Etat, mais c'est autant d'usagers qui se replient sur les autres communes du département, dont Plélan. Certes, l'Etat assure une compensation aux communes équipées d'une station biométrique, mais le compte n'y est pas pour Plélan qui évalue le coût annuel du service à 26 000 € alors qu'il perçoit une aide de 8 580 € par an.

### Taxe d'habitation

Pour Plélan, la taxe d'habitation représente 50% des impôts locaux et 20% des recettes de fonctionnement. La suppression annoncée de la taxe, même progressive, représentera vraisemblablement un manque à gagner pour la commune, difficile à évaluer aujourd'hui.

### Quid des emplois aidés ?

La commune bénéficie actuellement de cinq emplois aidés dont un agent technique mis à disposition par la Communauté de Communes. Ces agents, qui viennent renforcer les effectifs périscolaires ou techniques, participent à la gestion quotidienne du service public, tout en bénéficiant de formation et d'accompagnement. Si cette année, l'Etat a laissé une marge de manœuvre aux collectivités pour reconduire certains contrats, qu'en sera-t-il lorsque ceux-ci arriveront à échéance ?

### PACS

L'enregistrement des Pactes civils de solidarité (Pacs) a été transféré aux mairies depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017 et ne relève donc plus du tribunal. A Plélan, la signature des Pacs se fait sur rendez-vous le lundi et le vendredi.

### Baisse des dotations

La dotation globale de fonctionnement (DGF) constitue de loin la principale dotation de fonctionnement de l'Etat aux collectivités territoriales. Elle est en baisse constante depuis 3 ans. Certes, Plélan parvient à amortir cette baisse grâce à la Dotation de Solidarité Rurale, mais au final, le compte n'y est pas !



*"En réduisant les ressources des communes on met leur autonomie en péril. Or les communes demeurent aujourd'hui, l'échelon le plus proche des habitants dans la gestion du quotidien."*

Jean Bertrand  
Adjoint aux finances

A noter que les démarches liées au permis de conduire, à la carte grise, à la pré-demande de passeport ou de carte d'identité sont à faire directement sur le site mis en place par l'Etat en créant votre espace sur <https://ants.gouv.fr>

# ET PLÉLAN DEVIENT PLUS ACCESSIBLE !

Trottoirs abaissés, pentes corrigées et revêtement plus homogène, la commune a investi 75 000 € en 2017 pour faciliter l'accès à son bourg et à ses services. Tony Renaudineau habite Plélan et il a bien voulu tester pour nous certains de ces nouveaux aménagements.



Une place PMR à deux pas des commerces, c'est pas cool la vie ?



Allez, fissa ! Sinon, je ne vais plus avoir de baguette.



Là aussi, c'est un nouvel aménagement ! J'essaierai plus tard, il est trop tôt pour aller chercher les enfants à l'école.



Ah, mince ! J'avais oublié ce PV. Je vais devoir passer au Trésor Public.



Ils ont aménagé une rampe handicapé. J'aurais dû me garer là, c'est plus près !



La salle du conseil est devenue plus accessible, je n'aurais plus d'excuse pour ne pas assister au Conseil...



Un PV pour excès de vitesse en fauteuil ! C'est pourtant pas avec tous ces aménagements que je vais ralentir l'allure.



Sympa, la mise en accessibilité ici. J'aurais pu inscrire mes enfants aux activités de l'Inter'Val...



Mais il faut que j'aille en mairie, je repasserai plus tard !

Un p'tit coup de sonnette : ils sont prévenus : Tony arrive !



Tout ça en 15 minutes chrono. J'suis sur le 2 roues le plus rapide de Plélan.

## LES AMÉNAGEMENTS EN DÉTAILS...

- **Rue de la vallée du Caët**  
Réfection des revêtements de trottoirs en stabilisé (67 m<sup>2</sup>).
- **Rue du Centre Social**  
Réfection de la chaussée et des trottoirs (310 m<sup>2</sup>) et création d'une place PMR. A noter que le Centre social lui-même n'est pas accessible et que sa mise en accessibilité entraînerait des coûts trop importants dans la perspective d'un déménagement de l'association dans la nouvelle Maison de l'enfance et des services.
- **Rue du Marché / vélodrome**  
Réfection du revêtement de trottoirs (245 m<sup>2</sup>) avec mise aux normes du passage piéton et marquage au sol pour visualiser les places de stationnement. Création d'une place PMR.
- **Rue de la Chèze**  
Réfection de trottoirs (310 m<sup>2</sup>).
- **Rue des Jonquilles**  
Création d'un trottoir avec 3 passages surbaissés et un passage piéton.
- **Rue de Montfort**  
Rechargement du trottoir en stabilisé près du rond-point
- **Rue de la métallurgie**  
Réfection des revêtements des trottoirs. (9 m<sup>2</sup>).
- **Rue de la Forêt**  
Réfection des revêtements de trottoirs (120 m<sup>2</sup>).
- **Avenue de la Libération**  
Création de deux rampes d'accès PMR.

### JOUR DE MARCHÉ

A noter qu'une nouvelle place PMR a été créée derrière le vélodrome pour faciliter le stationnement les jours de marché.

### SUBVENTIONS

50% du coût total des travaux de mise en accessibilité ont été pris en charge par la Communauté de Communes de Brocéliande.

## 2

Deux nouvelles places PMR ont été créées (Rue du Centre Social et Rue du Marché) et deux rampes d'accès sur les places PMR, Avenue de la Libération



DOSSIER

ET SI NOUS  
REVIVIONS  
2017 !

L'année 2017 vue  
comme les images  
tourbillonnantes  
et colorées d'un  
kaléidoscope !

1

### Philémon / 7 juillet

La mascotte de la Fédération Villages Étapes est de passage à Plélan lors de la Tête dans le Guidon. Les enfants confirment : Philémon est un hérisson tout doux !

2

### En ébullition / 21 octobre

La devise du festival En Ebullition : à la médiathèque, la science ne se prend pas la tête. (Et les enfants en redemandent !)

3

### Super bénévoles 30 septembre

La journée des bénévoles a mobilisé une quinzaine de plélanais. L'idée ? Faire de petits travaux pour faire des rencontres et créer du lien social.

4

### Ça roule... / 7 juin

Une délégation de l'association des paralysés de France est venue échanger avec les élus des problématiques d'accessibilité et constate que les commerces plélanais sont bien préparés à recevoir le public handicapé.

5

### En plein tour de France ! 21 juillet

Pour résoudre au plus vite les problèmes de TV à Plélan et faire pression sur l'Agence Nationale des Fréquences, la municipalité a demandé à France 3 un reportage spécial !





6

### F.F.I. / 11 mai

Les écoles étaient au rendez-vous pour assister à la remise symbolique du fanion de la 12<sup>ème</sup> compagnie des F.F.I. créée à Plélan en 1944 et qui s'est distinguée par plusieurs faits de guerre en Brocéliande.

7

### Grand canyon / 26 avril

La digue des Forges éventrée pour mieux la reconstruire et la mettre à l'abri des défauts d'étanchéité constatés depuis plusieurs années.

8

### Ça bouge au marché 2 juillet

Le marché de Plélan fête chaque changement de saison. L'été, c'est avec les Dansous du Gué.

9

### Ateliers citoyens 24 mai

Comment mettre en place une Fabrique citoyenne à Plélan ? Un groupe de bénévoles a posé les premières pierres d'un projet qui verra le jour en 2018 avec l'aide d'un(e) jeune en service civique

10

### A voté ! / 18 mars

Ils viennent d'avoir 18 ans et se sont vus remettre officiellement leur première carte d'électeur.



15

### Interclub du Vélodrome ! 14 mai

De la plus jeune, Lise Menage, au plus "ancien" Clément Houssin, en passant par le champion de France, Féliçien Gicquel, coup de chapeau aux pistards et à leurs éducateurs sportifs pour une saison riche en champions !

11

### Tennis club ATP / juin

Clémence et Coline Braud, finalistes du championnat Jeunes par équipes et symboles de la bonne santé du club de Tennis qui associe Plélan et Treffendel.

12

### Travailler sa mémoire / 10 mai

Les élèves des CM1 et CM2 des écoles publiques et privées exposent une version inspirée de la première guerre mondiale.

13

### Arrête ton char ! / 14 mai

Rendez-vous incontournable de la vie plélanaise, le carnaval a aussi soufflé ses 10 ans d'existence.

14

### C'est temporaire... 2 mai

Une dizaine de places de stationnement temporaire créées pour inciter à la rotation des véhicules et favoriser le commerce local.



16

### Ça avance / octobre

Derrière l'école maternelle publique, les engins sont à l'œuvre pour préparer la construction de la future maison de l'enfance et des services.

17

### Le sport pour tous 25 nov.

Avec plus d'une centaine de licenciés et un nouveau maillot, le club Brocéliande-volley se porte bien !

18

### A fond la caisse / 10 juin

Le rendez-vous est pris : en juin, les bolides descendent la pente du Thélin !

19

### Foot / Novembre

Nouvelle dynamique au FC Plélan-Maxent dans toutes les catégories, jeunes, seniors, équipes féminines et masculines.

# C'EST VOTÉ

16 NOVEMBRE

- Présentation du rapport annuel 2016 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif.
- Finances : tarifs assainissement collectif 2018.
- Présentation du rapport annuel 2016 sur le service public d'eau potable.
- Communauté de Communes de Brocéliande : versement d'un fond de concours pour la construction de la Maison de l'Enfance et des Services.
- Communauté de Communes de Brocéliande : convention de participation prévoyance pour le personnel.
- Finances : fixation de l'indemnité de conseil au Receveur.
- Finances : décisions modificatives budget principal et budget assainissement.
- Périscolaire Enfance Jeunesse : signature d'un avenant avec l'Inter'Val dans le cadre des interventions TAP.
- Scolaire : contrat d'association école privée - participation 2017 - nouvelle délibération.
- Scolaire : versement du solde de la participation 2017 dans le cadre du contrat d'association avec l'école privée.
- Marchés publics : avenant n°1 au marché de travaux de réparation de la digue des Forges.
- Divers : recours à un archiviste pour l'année 2018.
- Urbanisme : acquisition de terrains rue de la Chèze.
- Municipalité : remboursement des frais engagés par les élus pour leur participation au Congrès des Maires.
- Logement social: Adhésion au dispositif d'accès aux fichiers départementaux de la demande locative sociale avec C.R.E.H.A Ouest.

7 DÉCEMBRE

- Communauté de Communes de Brocéliande : Modification des statuts et ajout de la compétence "Création et gestion des Maisons de Services au public."
- Signature du protocole d'accord dans le cadre de l'appel à candidatures "Dynamisme des bourgs ruraux et des villes en Bretagne".
- Présentation du rapport d'activités 2016 du syndicat départemental d'énergie 35.
- Personnel communal : modification du tableau des effectifs et attribution du régime indemnitaire.
- Trésor public : admission en non-valeur.
- L'ouverture des commerces le dimanche est strictement encadrée par la loi. Suite à la demande d'un commerçant plélanais, Il est proposé d'autoriser aux commerçants plélanais qui entrent dans le cadre réglementaire l'ouverture de 12 dimanches sur l'année.
- Modification des statuts pour le Syndicat intercommunal des Eaux de la Forêt de Paimpont.

Vous trouverez les  
comptes-rendus  
du Conseil municipal sur  
[www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr)  
Une version papier est  
disponible en mairie

## ET L'ADSCRIP DEVIENT L'INTER'VAL

C'est officiel, il va falloir adopter de nouvelles habitudes et appeler le centre social par son nouveau nom, l'Inter'Val. Et pourquoi ce changement de nom ?



En septembre dernier, le Centre Social a fêté ses 50 ans d'existence et fin 2018, il déploiera ses activités dans les nouveaux locaux de la Maison de l'Enfance et des Services. C'était le moment rêvé pour tourner une page du passé et mieux se projeter dans l'avenir. Ça commence par quoi ? Par un changement de nom et une nouvelle identité visuelle. Un groupe de travail constitué pour l'occasion et piloté par une professionnelle de la communication a permis dans un premier temps de réaffirmer les valeurs et les envies du Centre social. Ensuite, les habitants ont pu s'exprimer et choisir entre différents noms. "Nous avons été surpris par le taux de réponses : sur 800 mails envoyés, plus de 35% ont choisi de s'exprimer sur les différentes propositions" s'étonne encore Chantal Le Floch, directrice de l'association. A une très large majorité, c'est donc l'Inter'Val qui a été choisi. Au départ, certains membres du bureau ont pu exprimer quelques réticences à ce changement de nom. En effet, depuis 1967, le mot ADSCRIP faisait partie de l'ADN de la structure. Certes l'acronyme manquait un peu de sex-appeal, mais il s'était imposé au fil du temps. Pour Odette Hamelin, la présidente : "Les valeurs de

l'association n'ont pas fondamentalement changé. En revanche, les demandes évoluent et nous devons nous adapter aux nouvelles attentes et aux nouveaux modes de vie." En 50 ans, l'association a grandi et s'est professionnalisée. Elle s'est inscrite dans le quotidien des habitants par les services aux familles, aux jeunes, aux enfants, aux seniors. Sa popularité s'est aussi confortée en accompagnant des projets collectifs comme dernièrement le Repair' café ou en développant la citoyenneté autour du Café des parents ou du Schmilblick, pour ne citer qu'eux. Choisir l'Inter'Val, c'est souligner ce travail accompli en montrant que l'association s'inscrit dans l'intervalle entre les communes, les générations ou entre la vie professionnelle et la vie familiale. Quant au "val", il renvoie naturellement à la notion de valeurs et de vallon, comme pour marquer l'attachement au territoire. Le logo en forme de fleur illustre, quant à lui, toutes les directions, comme autant d'initiatives et de partages appelés à se rencontrer et se croiser...

//  
Changer de nom, c'est une façon d'aller vers l'avant pour répondre aux besoins nouveaux, tout en s'appuyant sur les valeurs qui étaient à l'origine de la création de l'ADSCRIP."

Odette Hamelin,  
Présidente de l'Inter'Val

## FOCUS

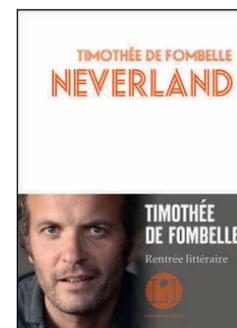
### Eliane Guiton sur le départ...

Après 15 ans passés à la présidence de l'association des donneurs de sang de Plélan, Eliane Guiton a décidé de passer la main. Quand elle a été élue l'association un peu anémiée comptait une vingtaine de donneurs, aujourd'hui ils sont plus de 600 ! Un succès à mettre sans aucun doute au crédit du volontarisme et du dynamisme de l'ex-présidente et de son équipe. Eliane Guiton remercie : "Toutes celles et tous ceux qui ont œuvré avec moi pour faire fonctionner l'association." Cependant à 79 ans, il n'est pas question pour Eliane de rester inactive : "j'ai besoin de m'investir dans une action, je vais trouver !". En attendant, le siège de président est encore vacant, prêt à accueillir du sang neuf !

Et n'oubliez pas la prochaine collecte à Plélan qui aura lieu le lundi 5 mars, salle des Fêtes.

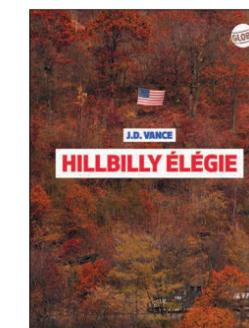


## C'EST LU LA SÉLECTION DE LA MÉDIATHÈQUE



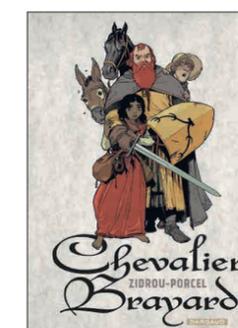
NEVERLAND

Auteur jeunesse réputé, Timothée de Fombelle, pour son premier roman adulte, transpose avec tendresse et sensualité l'univers de son enfance. Ce paradis perdu épouse les parfums du jardin et la forme de la maison de ses grands-parents. Les saisons semblent éviter l'ombre des deuils et le bonheur a le goût des confitures-maison et l'ivresse des promenades à cheval. Mais à 12 ans, le territoire de l'enfance s'éloigne, emportant avec lui sur l'autre rive, le double de Timothée. Ou celui de Peter Pan ? **Timothée de Fombelle**



HILLBILLY ÉLÉGIE

J.D. Vance s'excuse presque de raconter sa vie et celle de son clan, ces hillbilly, littéralement les ploucs de l'Amérique blanche. Entre des grands-parents prêts à dégainer leur pistolet pour défendre l'honneur de la famille et une mère accro aux drogues, J.D. et sa soeur n'ont pas connu une enfance rose. Mais son récit n'a rien de misérabiliste, il incarne cette volonté farouche de croire encore au rêve américain en ce début de XXI<sup>ème</sup> siècle pour un p'tit blanc du Kentucky. **J.D. Vance**



CHEVALIER BRAYARD

Seigneur revenu des croisades avec le moine Rignomer et une jeune maure en fuite, Brayard s'ennuie bien vite dans son château. Le guerrier reprend alors la route de l'Orient, celui des aventures et de la liberté pour, en échange de l'otage rendue saine et immaculée, toucher une rançon rondelette. Ce périple va rapprocher le trio improbable où chacun cache les vraies motivations de ce départ. L'ombre du maître François Bourgeon plane sur ces planches colorées, gage supplémentaire de qualité. **Zidrou et Porcel**

## DES FORGERONS DANS LE VILLAGE

Avec son savoir-faire et son fonctionnement original l'association Hispamébro s'est forgée une réputation bien au-delà du département. Portrait entre le marteau et l'enclume.



Ils font du bruit une fois l'année, c'est pour la fête du fer à Paimpont. Le reste du temps, les forgerons d'Hispamébro sont plutôt discrets. Pourtant, l'atelier associatif accueille près d'une soixantaine d'adhérents, y a même José, le finistérien qui avale chaque samedi près de 400 km de route aller-retour pour rejoindre l'ancien hangar des Brieux. "Notre fonctionnement est singulier, nous ne sommes pas une école de forge avec des formateurs officiels. Ici, chacun partage son savoir et son expérience, ce qui nous permet de proposer une cotisation à 85 € par an avec quand même des investissements en matériel réalisés chaque année", explique Bruno Loret le président, derrière sa barbe généreuse, qui ajoute encore à sa tranquille bonhomie. La transmission c'est un peu son fer de lance : "J'aime bien quand un gars qui était allergique à l'école se met après quelques séances à discuter sur les propriétés mécaniques des matériaux avec l'assurance d'un prof de physique". Il y a aussi l'histoire

d'Adrien, ce jeune garçon qui arrive à 14 ans avec son père dans l'atelier. Il se passionne pour le fer qu'il compare à de la pâte à modeler. En décembre dernier, il s'inscrit au concours des meilleurs apprentis de France et rafle 3 médailles d'or, unique vainqueur de sa catégorie. Au-delà de l'anecdote, le travail de la forge conserve son pouvoir de fascination : "Tu mets une enclume sur la place du village, tu fais ding, ding, ding avec ton marteau et les gens commencent déjà à s'approcher, c'est curieux..." C'est un peu comme si le geste ancestral de battre le fer reliait directement à un passé pas si lointain, avant l'âge du tout mécanique. Pourtant, l'association ne verse pas dans la nostalgie, au contraire, son idée est plutôt de remettre la forge au goût du jour et cela ne va pas sans l'apprentissage d'une certaine rigueur. D'ailleurs, qu'est-ce qui vous attend si vous franchissez pour la première fois la porte de l'atelier ? Vous ferez des feuilles ! Les feuilles c'est un peu les gammes du forgeron : partir d'un bout

de ferraille, le travailler en pointe et étirer la matière. "J'invite les débutants à ne pas jeter leurs feuilles mais à les conserver dans une boîte. Le jour où ils auront l'impression de moins avancer, ils sortiront leurs feuilles comme une trace du chemin parcouru"; Jolie métaphore, même si prévient Bruno : "Il ne faut pas se leurrer, ils ne sont pas très nombreux les forgerons qui gagnent leur vie en fabriquant des couteaux. En revanche, un bon "métalleux" trouvera toujours du travail". En attendant, l'association hésite encore sur la date pour sa prochaine fête du fer. Avant cela, elle ouvrira l'atelier au public toute la journée du premier mai comme elle le fait depuis 3 ans, et prépare même un projet avec l'école publique de Plélan. C'est l'heure ! Dans le hangar mis à disposition par la commune, les forges commencent à ronfler et les apprentis "métalleux" à sortir de l'ombre.

L'atelier des Brieux est ouvert le lundi de 19h30 à 22h30, le mardi de 19h à 22h et le samedi de 10h à 17h. Contact Bruno Loret, président : 06 70 89 11 65.

## CONSEIL MUNICIPAL

Vous trouverez les comptes-rendus du Conseil municipal sur [www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr)

## VOTRE MAIRIE

37, avenue de la Libération  
35380 Plélan-le-Grand  
Tél. 02 99 06 81 41  
Fax 02 99 06 97 96

[accueil@plelan-le-grand.fr](mailto:accueil@plelan-le-grand.fr)  
[www.plelan-le-grand.fr](http://www.plelan-le-grand.fr)

## Horaires

Lundi au mer. > 9h/12h - 14h/17h  
Jeudi > 14h/17h  
Vendredi > 9h/12h - 14h/16h30  
Le 1er et 3ème samedi du mois > 9h/11h30

## Permanences en mairie

Pour un rendez-vous avec le député, le conseiller départemental, l'architecte conseil, l'ADIL ou le conciliateur de justice, s'adresser directement à l'accueil de la mairie au 02 99 06 81 41.

## Rencontrer le maire

Vous souhaitez rencontrer Murielle Douté-Bouton ou l'un de ses adjoints. Ils vous reçoivent sur rendez-vous au 02 99 06 81 41.

## LA MÉDIATHÈQUE

18, rue Nationale  
35380 Plélan-le-Grand  
Tél. 02 99 61 80 03  
[mediatheque@plelan-le-grand.fr](mailto:mediatheque@plelan-le-grand.fr)  
[www.mediatheque-julien-gracq.fr](http://www.mediatheque-julien-gracq.fr)

## Horaires

Mardi > 16h/19h  
Mercredi > 10h/12h - 14h/18h  
Vendredi > 16h/19h  
Samedi > 10h/12h - 14h/17h30

## Horaires cyber-base

Mardi > 16h/18h  
Mercredi > 14h/17h30  
Jeudi > 14h/17h  
Vendredi > 16h/18h  
Samedi > 10h/12h et 14h/17h

## LA DÉCHÈTTERIE

Z.A. La Pointe rue des Artisans  
35380 Plélan-le-Grand  
Tél. 02 99 61 87 27

## Horaires

Lundi & jeudi > 8h30/12h - 13h30/18h  
Samedi > 8h30/12h30 - 13h30/17h30

## ETAT-CIVIL

## Naissances

Louna FAYE BENEZECH  
Gabin CARRIC  
Robin GRAVELLE  
Léonie GUERIN  
Naël BINET  
Ysance de VERDELHAN des MOLLES  
Olivier de VERDELHAN des MOLLES  
Gaïan AUBRY  
Gabriel DUCHAINE  
Lucas BRESSON  
Kléa VILBOUX  
Juliette CORVAISIER  
Firmin QUERBOUET

## Décès

Simon EL ROUAH  
Léa AUBIN née LECONTE  
René SALMON  
Denise CHEREL née DELOURME  
Gilberte MENARD née BOUCARD  
Jean MACE  
Bernard LAPERCHE  
Joseph RENAULT  
Renée DANET  
Thierry MARTIN

## Expression de la minorité

« Démocratie participative », « participation des habitants », « tous acteurs », les slogans ne manquent pas depuis quelques années dans « le discours politique ». **Qu'en est-il réellement dans notre Commune ?**

Créer une « boîte à lettres » pour que les habitants puissent signaler qu'il y a un trou dans un trottoir que les élus n'avaient pas encore vu, c'est bien. Changer le nom des commissions et les nommer « comités consultatifs » alors qu'elles sont plus fermées que jamais, préparées entre élus de la majorité en excluant les élus de la minorité, c'est plutôt un recul démocratique que la communication seule ne suffit pas à masquer. Revenir à la semaine de 4 jours à l'école sans consultation ni débat avec les parents malgré les annonces ... : **nous cherchons la participation mais nous ne la trouvons pas.**

**La participation ne s'invente pas et ne se décrète pas.** Cela demande tout d'abord un état d'esprit : les habitants, même non élus, sont capables de réfléchir aussi sur le long terme et dans le sens de l'intérêt général. **Habitants, sachez-le, vous êtes la première richesse de la Commune.** Quelle que soit notre formation, que l'on soit grand ou petit, Plélanais d'origine ou non, notre parcours, nos expériences font que nous pouvons chacun apporter quelque chose à la collectivité. Quelques principes de base doivent être connus. **A commencer par l'information de tous.** Travailler ensemble sur un sujet demande une mise à niveau de tous, une compréhension des enjeux, la connaissance d'exemples, réussis et échoués. Seulement ensuite, le débat peut avoir lieu et au final la

construction d'un projet, ensemble, pour la commune. Un autre grand principe de base est **l'écoute et l'humilité.** Certes, c'est rarement la qualité première des élus mais elle est essentielle. Et bien sûr, le respect des engagements est primordial et cela évite une « désaffection des troupes » et les discours tant entendus « je veux faire participer mais personne ne vient aux réunions ». C'est normal si nous n'écoutons pas et ignorons les avis : certes, les élus décident mais chacun doit être informé des raisons du choix. Notre groupe se réjouit de l'embauche prochaine, dans le cadre du service civique, d'une personne chargée du développement local. Nous avons rappelé que, pour qu'il y ait participation, il est nécessaire de recruter une personne qui possède des compétences, notamment en animation.

A l'heure des vœux pour 2018, nous pouvons avoir des inquiétudes sur un entre soi de la majorité... mais aussi **des raisons d'espérer** : dans la vie associative, dans la vie communale, au travail et dans notre vie en général... Nous avons tous la possibilité de prendre part aux décisions qui nous concernent : **faisons-le et nous vivrons une année 2018 passionnante !**

Sur cette note d'espoir, l'ensemble du groupe minoritaire vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018.

Patrick SAULTIER, Géraldine CLOUET, Frédéric COLLET, Patrick COLLET, Laurence HONORE, David SCHURB.

**20 déc. au 6 janvier**

**Rendez-vous avec la lune**

Un spectacle son et lumière qui vous emporte cette année via quatre contes inédits, à la rencontre des astres et de la nature. Tous les soirs à partir de 18h. En plus, à partir de 17h, le Centre de l'imaginaire Arthurien et la Cie Coppélius proposent des spectacles inédits.

*Paimpont*

**22 déc. au 7 janvier**

**Marché d'hiver**

Comme chaque année la fête foraine s'installe sur le vélodrome. Des tours de calèches seront également proposés gratuitement le 23 et 24 décembre au départ de la mairie de 14h à 17h. Le dimanche 24 décembre de 10h30 à 12h, le père Noël sera présent pour la photo dans le hall de la Mairie.

**29 déc. de 16h à 17h30**

**Concert**

Concert de Gwennyn, nouvelle voix de la musique bretonne. Réservation à l'office du tourisme : 02 99 07 84 23

*Paimpont*

**8 janvier de 9h à 11h30**

**Café des parents**

Un rendez-vous mensuel pour échanger et vous informer sur des questions de parents ! Echange thématique sur la question des Punitives et des sanctions animée par l'association NASCITA.

*A l'Inter'Val*

**13 janvier à 11h**

**Vœux du maire**

*Salle des Fêtes*

**13 janvier à 15h45**

**Marche nordique**

L'association GVT organise une découverte de la marche nordique.

*Rendez-vous devant la mairie de Treffendel. Rens. auprès de Delphine au 06 35 97 69 71*

**13 & 20 janv. de 9h30 à 12h30**

**Repair café**

Une équipe de bénévoles, passionnée par la réparation vous accueille pour partager de bonnes matinées et tenter de réparer vos objets cassés ! *A l'Inter'Val*

**18 janv. de 9h15 à 11h30**

**Atelier qu'est-ce que tu fabriques ? J'économise**

"Je fais mes cosmétiques moi-même". Cette fois-ci fabrication d'un shampoing, de déodorant et d'un gel douche

*Sur inscription à L'Inter'Val : 02 99 06 88 90*

**18 janvier**

**Permanence du CIDFF**

Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles

*RDV au 02 99 30 80 89.*

*A L'Inter'Val*

**27 janvier à partir de 19h**

**Loto**

Organisé par l'Apel.

*Restaurant scolaire*

**27 janvier à 20h**

**Concert Gratuit**

Dans l'église de Plélan, concert du grand ensemble de cuivres de l'école de musique du Rheu avec en ouverture la formation musicale Azylys de Plélan.

**28 janvier à partir de 14h30**

**Fest deiz**

Organisé par les dansous du Gué.

*Salle des Fêtes*

**Du 1<sup>er</sup> au 28 février**

**Exposition**

Portraits de femmes remarquables, à travers leurs métiers et leur vie par l'association rennaise La Balade des Livres, exposition inspirée par le livre "L'ABC des héroïnes" écrit par Marilyn Degrenne et illustrée par la graphiste Florette Benoît. *Médiathèque*

**3 février de 9h à 12h**

**Portes ouvertes du collège**

Le collège l'Hermine fait ses portes ouvertes pour les inscriptions de la rentrée 2018.

*hermine35.dir@wanadoo.fr*

*Tél. 02 99 06 83 09*

**11 février de 9h à 17h**

**Vide grenier**

Organisé par l'amicale laïque à la salle multisports de 9h à 17h (arrivée des exposants 7h30). Réservation obligatoire pour les exposants à :

*videgreniers.amicalelaïque@gmail.com*

*ou au 06 17 33 37 15. Prix au mètre*

*linéaire : 3 euros*

**9 février à 20h30**

**Cabaret d'improvisation**

La Cie Heïdi-a-bien-grandï vous propose son premier cabaret d'improvisation de l'année. Prix libre. *Salle des Fêtes*



CALENDRIER DES COLLECTES

2018

Jours de sortie des bacs jaunes en 2018



JEUDI 11 JANVIER  
 JEUDI 25 JANVIER  
 JEUDI 8 FÉVRIER  
 JEUDI 22 FÉVRIER  
 JEUDI 8 MARS  
 JEUDI 22 MARS  
 VENDREDI 6 AVRIL  
 JEUDI 19 AVRIL  
 VENDREDI 4 MAI  
 JEUDI 17 MAI  
 JEUDI 31 MAI  
 JEUDI 14 JUIN  
 JEUDI 28 JUIN  
 JEUDI 12 JUILLET  
 JEUDI 26 JUILLET  
 JEUDI 9 AOÛT  
 JEUDI 23 AOÛT  
 JEUDI 6 SEPTEMBRE  
 JEUDI 20 SEPTEMBRE  
 JEUDI 4 OCTOBRE  
 JEUDI 18 OCTOBRE  
 VENDREDI 2 NOVEMBRE  
 JEUDI 15 NOVEMBRE  
 JEUDI 29 NOVEMBRE  
 JEUDI 13 DÉCEMBRE  
 VENDREDI 28 DÉCEMBRE  
 JEUDI 10 JANVIER 2019

Sortie du bac jaune le mercredi soir, poignée vers la rue pour faciliter le travail des agents.